

Newsletter ASPS, decembre 2017

Documentation: Congrès annuel de l'ASPS «Le monde du travail numérique – défis pour l'Etat social»

Le 25 octobre 2017, le Congrès annuel de l'ASPS a réuni quelque 100 participants autour du thème "Le monde du travail numérique – Défis pour l'Etat social". Les différentes présentations sont disponibles [ici](#).

Christoph Hauser de la Haute école spécialisée de Lucerne a exposé les risques liés à l'absence de protection sociale, au travail au noir ou à la concentration unilatérale des revenus observés dans ce monde du travail émergent. Quant à George Sheldon, de l'Université de Bâle, il a mis en exergue les opportunités de ce changement pour les personnes peu qualifiées. Kurt Pärli, également de l'Université de Bâle, a repris ces contenus et illustré leur importance pour le droit du travail et les assurances sociales, avant que Jürg Schweri, de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, ne se consacre aux nouvelles exigences en matière de formation. Pour conclure, les participants au débat ont abordé la question de savoir si la numérisation nous oblige à réinventer le système de sécurité sociale.

Peu après le Congrès annuel, le Conseil fédéral a publié son rapport sur les conséquences de la numérisation sur le marché du travail. Vous trouverez [le rapport ici](#). En début d'année déjà, [un rapport](#) avait été publié sur les principales conditions-cadre pour l'économie numérique. D'autres événements seront dédiés à ce sujet dans les semaines à venir, notamment le Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'internet à Genève, du 18 au 21 décembre 2017 ([Lien](#)).

Congrès annuel et Assemblée générale de l'ASPS 2018

Cette année, le **Congrès annuel et l'Assemblée générale de l'ASPS** auront lieu le **24 octobre 2018** à Berne. Les thèmes et contenus vous seront communiqués dans notre newsletter de mars.

Journée nationale de Bienne de la CSIAS 2018 «L'appréciation dans l'aide sociale – utiliser les marges de manœuvre à bon escient»

Le principe directeur de l'individualisation exige que les prestations d'aide soient adaptées à chaque cas individuel et qu'elles répondent à la fois aux objectifs de l'aide sociale en général et aux besoins de la personne concernée en particulier. La loi accorde à ce titre une certaine marge de manœuvre aux experts chargés de leur évaluation. Mais comment ces marges peuvent-elles être mises à profit à bon escient? Cette question figurera au centre de la Journée nationale de la CSIAS à Bienne le 22 mars 2018. Vous trouverez des informations supplémentaires [ici](#) pour vous inscrire.

La Journée nationale de la CSIAS est soutenue par l'ASPS. La rencontre constitue une plateforme pour la présentation et la discussion des pistes d'action, ainsi que des approches de « best practice ».

Etude sur le nombre de cas dans l'aide sociale

Une expérience réalisée dans l'aide sociale de la ville de Winterthur étudiait l'influence exercée par la charge de travail des travailleurs sociaux sur le taux de sortie et de sous-performance. Les résultats ont été synthétisés dans une étude de la ZHAW et présentés au public début novembre 2017. L'étude montre qu'en présence d'un nombre de cas plus faible, les coûts par cas, ainsi que la durée d'assistance requise diminuent. [Vous trouverez ici](#) le site internet pour consulter le rapport.

Campagne nationale pour la formation dans le travail social

En Suisse, seule la moitié des plus de 100'000 personnes actives dans le travail social dispose d'une formation adéquate. Chaque personne peut s'appeler travailleur social ou éducateur social, sans avoir suivi une formation appropriée. AvenirSocial, l'association professionnelle des travailleuses et travailleurs sociaux, a lancé une campagne nationale pour sensibiliser le public à cette situation et proposer des améliorations. Vous trouverez plus d'informations [ici](#).

Les employeurs, les médecins et la Confédération lancent un instrument pour l'intégration professionnelle

L'intégration infructueuse d'employés malades, blessés ou handicapés engendre de graves conséquences pour les employés et les employeurs. En collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Union Patronale Suisse (UPS) et les associations médicales, Compasso a développé un profil d'intégration professionnel axé sur les ressources PIR dans l'objectif d'augmenter encore davantage le taux d'intégration. Vous trouverez le site internet du programme [ici](#).



Nous souhaitons à l'ensemble de nos lectrices et lecteurs de belles fêtes et une heureuse nouvelle année 2018.

Le secrétariat de l'ASPS
Alexander Suter, Anita Berisha, Marlis Caputo

Cette Newsletter est soutenue par :

